

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ ARRÊTE
Les jurys d'admission en 2^{ème} et 3^{ème} année des études médicales,
pharmaceutiques et de sage-femme pour l'année universitaire 2020-2021

Présidente : **Madame Véronique MAUPOIL-DAVID,**
Doyen de la faculté de Pharmacie de Tours

Membres : **Monsieur Henri MARRET**
Professeur des Universités Praticien Hospitalier Faculté de Médecine de Tours

Monsieur Camille REROLLE
Maître de Conférence des Universités, Praticien Hospitalier Faculté de Médecine de
Tours

Monsieur Hervé MARCHAIS
Maître de Conférence des Universités, Faculté de Pharmacie de Tours

Madame Claire PERRIN
Directrice de l'École de Sages-Femmes de Tours

Madame Isabelle BOIDRON-BALLIGAND
Enseignante à l'École de Sages-Femmes de Tours

Article 1.

Le présent arrêté sera affiché dans les locaux et publié sur le site internet de l'université.

Article 2.

Le Directeur général des services est responsable de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Tours, le 21 avril 2021

Le Président de l'Université



A. Giacometti

Arnaud GIACOMETTI